



Motion de soutien au collectif des Afghans

Geplaatst op woensdag 11 december 2013 |

[SHARE](#)

Il y a quelques temps, l'Assemblée Générale des Étudiants de Louvain (AGL) décide de s'engager pour soutenir le collectif des Afghans. Elle propose ensuite une motion à la Fédération des Étudiants Francophones avec la même décision d'appuyer les revendications des sans-papiers afghans. Explications.

Septembre 2013, 450 afghans sont autorisés à occuper les locaux du Samu Social de Bruxelles pour une courte durée. Ils ont tous fait plusieurs demandes d'asile et de régularisation. Ces Afghans vivent ici depuis plusieurs années et ont appris les langues du pays, suivi des formations, exercé un métier. En Belgique, près d'un demandeur d'asile sur deux en provenance d'Afghanistan se voit refuser un titre de séjour. Or, chacun connaît le contexte de violence exacerbée qui sévit là-bas. Y renvoyer des demandeurs d'asile, dont beaucoup se trouvent dans une situation particulièrement précaire, est inadmissible pour un pays qui se veut défendre les droits de l'Homme.

Appuyés par un comité de soutien, les Afghans souhaitent négocier avec les politiques et sensibiliser l'opinion publique. Ils revendentiquent plus de justice sociale, une réelle protection et un séjour légal les autorisant à travailler, pour vivre dans des conditions décentes. Dans l'attente, ces familles vivent dans la précarité et l'insécurité, relogées de squat en squat sans alternative officielle, sans réelle solution.

Aujourd'hui, la FEF tient à marquer son soutien au collectif des Afghans, en demandant la mise en place d'un moratoire sur toutes les expulsions vers l'Afghanistan en attendant l'élaboration d'une politique claire à leur sujet et en réexaminant le besoin de protection de tous les Afghans présents en Belgique. D'autre part, elle appuie leur demande de rencontrer à nouveau les membres du gouvernement en charge de leur situation. Enfin, elle encourage chaque établissement de l'enseignement supérieur à mettre à disposition un local qui permettrait aux sans-papiers afghans de s'organiser politiquement et juridiquement pour poursuivre leurs revendications.

Par le passé et partout dans le monde, le mouvement étudiant a permis de réveiller la société civile et d'engranger des acquis sociaux non-négligeables à travers le monde: l'opposition à la guerre du Vietnam sur les campus américains, les révoltes étudiantes face au Parti Communiste chinois sur la place Tian'anmen, le printemps érable au Québec engendant des élections anticipées et le retrait de la loi qui doublait les frais de scolarité et plus récemment, les étudiants turcs présents dans les manifestations dénonçant les abus de pouvoir d'Erdogan. Ces exemples démontrent de la puissance du mouvement étudiant, ainsi que de son impact réel sur les changements de société.

Enfin, la FEF rappelle que toute matière lui étant soumise par un membre élu local (dans ce cas-ci l'AGL, suite à une demande du collectif des Afghans) est susceptible d'être soumise au débat puis au vote au sein de son Conseil Fédéral. La FEF ne considère pas les étudiants qu'elle représente comme de simples étudiants, mais bel et bien comme des citoyens critiques, impliqués et capables de nourrir le débat au sein de la société civile.

FEF - 9 décembre 2013